



Fiche de données de sécurité
(selon OChim suisse)

elma clean 210 (EC 210)

Date d'impression: 01.12.2022
Modifié: 28.09.2022
Version 2.4 (CH-FR)

Suppléments à la fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)
selon Ordonnance sur les produits chimiques (OChim) suisse

A RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Importateur: Elma Schmidbauer Suisse AG
Hintermättlistrasse 11, CH-5506 Mägenwil
Téléphone: +41 62 887 2500, Fax: +41 62 887 2509
E-Mail: info@elma-suisse.ch
Internet: www.elma-suisse.ch

Renseignements en cas d'urgence: Centre suisse d'information toxicologique de Zurich (CSIT)
Téléphone: 145 (seulement depuis la suisse)

*** A RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

*** Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler (Suva)**

No. CAS	Désignation / Substance	Valeur VME	Valeur VLE sur une courte durée	Notations / Remarques	Toxicité critique	Méthodes de mesure
102-71-6	Triéthanolamine	5 mg/m ³ (i)	5 mg/m ³ (i)	SS _c	VRS Peau Yeux	NIOSH

A RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Recommandations relatives au produit

Neutraliser avec de l'acide de vinaigre ou de l'acide de citron et rejeter à l'égout, compte tenu de l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) et des règlements administratifs en vigueur locale ou éliminer comme déchets spéciaux selon Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD) et Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD).

*** A RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

Composants selon Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) Annexe 2.2 :
5-15% agents de surface anioniques, 15-30% agents de surface non ioniques, parfums.

Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM): Annexe 1, chiffre 4: non cité.

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV) (Etat le 1^{er} janvier 2022) :
Exonération de la taxe sur les COV (COV mentionnés dans la liste positive des substances (annexe 1): 0%).



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

*** RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

*** 1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial du produit/désignation elma clean 210 (EC 210)
Identifiant unique de formulation UFI: RJ10-9067-G009-RTP1
Catégorie de produits PC-CLN-OTH Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des produits biocides)

Composant(s) déterminant la classification de danger

isotrédécane, éthoxylé, décan-1-ol, éthoxylé

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU3 Utilisations industrielles

Catégories de processus [PROC]

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Catégories de produits [PC]

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Usage de la substance/du mélange

Concentré de nettoyage légèrement alcalique émulsionnant.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Elma Schmidbauer GmbH
Gottlieb-Daimler-Str. 17
D-78224 Singen (HwL.)
Téléphone +49 7731 882-0
Télécopie +49 7731 882-266
E-mail info@elma-ultrasonic.com
Site web www.elma-ultrasonic.com

Service responsable de l'information:
Chemie/Labor: Email: chemlab@elma-ultrasonic.com

*** 1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Vergiftungs-Informations-Zentrale Freiburg (Sprache/Language: DE, +49 761 19240
EN)
France: numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59
Belgique: Centre Antipoisons Belge 070 245 245

*** RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) Procédure de classification
N° 1272/2008 [CLP]
Eye Dam. 1, H318 Méthode de calcul.

Consignes en cas de risques pour la santé

H318 Provoque de graves lésions des yeux.



elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

* **2.2 Éléments d'étiquetage**

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



GHS05

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280 Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un médecin.

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

* **Autre étiquetage**

caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:

5 - 15% agents de surface anioniques

15 - 30% agents de surface non ioniques

parfums

* **2.3 Autres dangers**

* **Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles**

Acute Tox. 5 (orale) H303: Peut être nocif en cas d'ingestion.

Skin Irrit. 3 H316: Provoque une légère irritation cutanée.

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien $\geq 0,1\%$.

* **Effets nocifs possibles sur l'environnement**

Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques.

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien $\geq 0,1\%$.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

* **RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

3.1 Substances

non applicable

* **3.2 Mélanges**

Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
102-71-6	203-049-8	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]	15 - 30 pds %		
69011-36-5	931-138-8	isotridecanol, éthoxylé	5 - 15 pds %	Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	
26183-52-8		decan-1-ol, éthoxylé	5 - 10 pds %	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	



elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

Numéro d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119486482-31	triéthanolamine [2,2',2''-nitrilotriéthanol]
Not relevant (polymer).	isotrیدecanol, éthoxylé
Not relevant (polymer).	decan-1-ol, éthoxylé

Indications diverses

Mélange alcalique aqueux d'agents de surface anioniques et non ioniques, triethanolamine et parfums.

*** RUBRIQUE 4: Premiers secours**

*** 4.1 Description des premiers secours**

Remarques générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

*** Après contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau
En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Demander immédiatement un avis médical.
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucune autre information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Aucune autre information disponible.

*** RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool
Poudre d'extinction
Dioxyde de carbone (CO₂)
eau pulvérisée

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Ammoniac
Oxydes d'azote (NO_x)
Monoxyde de carbone

*** 5.3 Conseils aux pompiers**

*** Equipement spécial de protection en cas d'incendie**
ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

*** Informations complémentaires**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Le produit lui-même n'est pas combustible.



elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

* **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Pour les secouristes

Protection individuelle
Utiliser un équipement de protection individuel.
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:
Sable
Sciure de bois
Liant universel
Kieselguhr
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

* **6.4 Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8

* **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

* **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

* **Mesures de protection**

Éviter de:
génération/formation d'aérosols
Éviter d'inspirer les aérosols.
Assurer une bonne aération des locaux.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
Le produit n'est pas combustible.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocké uniquement dans le récipient d'origine.

Classe de stockage

12 liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Matières à éviter

Ne pas stocker ensemble avec:
Acide



elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Ne pas conserver à une température inférieure à -5 °C.
Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.
Durée de stockage: 3 ans.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Assurer une bonne aération des locaux lors de températures de bain plus élevées.

*** RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

*** 8.1 Paramètres de contrôle**

*** Valeurs limites au poste de travail**

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
102-71-6	203-049-8	Triéthanolamine	5 [mg/m ³] (BE)
102-71-6	203-049-8	Triéthanolamine	5 (1) [mg/m ³] Court terme(mg/m ³) 5 (1)(2) (1) Inhalable fraction (2) 15 minutes average value (CH)

*** DNEL salarié**

n°CAS	Agent	DNEL valeur	DNEL type	Remarque
102-71-6	triéthanolamine [2,2',2"-nitrioltriéthanol]	1 mg/m ³	long terme par inhalation (local)	
102-71-6	triéthanolamine [2,2',2"-nitrioltriéthanol]	7.5 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	Facteur d'évaluation 50

*** PNEC**

n°CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
102-71-6	triéthanolamine [2,2',2"-nitrioltriéthanol]	0.32 mg/L	eaux, eau douce	Facteur d'évaluation 50
102-71-6	triéthanolamine [2,2',2"-nitrioltriéthanol]	10 mg/L	station d'épuration (STP)	Facteur d'évaluation 100

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection des mains

Protection des mains par contact à long terme avec la main.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: NBR, 0,35mm, >=8h.

Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: FKM, 0,4mm, >=8h.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:
formation d'aérosol ou de nébulosité

Appareil de protection respiratoire approprié:
en cas de brève exposition, appareil filtrant, filtre P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.
Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.



elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

Indications diverses

Valeurs limites d'exposition professionnelle pour triéthanolamine.

*** RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

*** 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique

liquide

Couleur

beige clair

Odeur

douce

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:			non déterminé
Point de fusion/point de congélation	Plage de solidification < -5 °C		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100 °C		
inflammabilité	solide		non applicable
inflammabilité	gazeux		non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité		négligeable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité		négligeable
Point éclair			Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C.
Température d'auto-inflammabilité	324 °C		Valeur pour triéthanolamine.
Température de décomposition	≥ 100 °C		
pH	dans l'état fourni env. 9 (20°C)		
Viscosité	(dynamique) 472 mPa*s (20°C)		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			Aucune information disponible.
Pression de vapeur	23 mbar (20°C)		
Densité et densité relative	1.032 g/cm ³ (20°C)		
Densité de vapeur relative	5.13		Valeur pour triéthanolamine.
caractéristiques des particules			non applicable (liquide).

*** 9.2 Autres informations**

*** Informations sur les classes de danger physique**



elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

* **Explosifs**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances explosibles (CLP I 2.1.4.3 a).
CLP I 2.1.4.3 a: La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives.

* **gaz inflammables**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **Aérosols**

* **Estimation/classification**

non significative - aucun aérosol.
Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.

* **Gaz comburant**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **gaz sous pression**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide - aucun gaz dissous).

* **liquides inflammables**

* **Estimation/classification**

non inflammable, non combustible (Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C).

* **solides inflammables**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **Matières et mélanges auto-réactifs**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances autoréactifs (CLP I 2.8.4.2 a).
CLP I 2.8.4.2 a: Il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives ou autoréactives.

* **Liquides pyrophoriques**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances pyrophoriques - non spontanément inflammable (CLP I 2.9.4.1).
CLP I 2.9.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour les liquides pyrophoriques lorsque l'expérience acquise dans la fabrication ou l'utilisation d'une substance ou d'un mélange montre que celle-ci/celui-ci ne s'enflamme pas spontanément au contact de l'air à température normale, c'est-à-dire que la substance demeure notablement stable à température ambiante pendant une durée prolongée (plusieurs jours).

* **Matières solides pyrophoriques**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **matières et mélanges auto-échauffants**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances auto-échauffants.

* **Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables**

* **Estimation/classification**

non significative - ne dégage pas au contact de l'eau des gaz inflammables (CLP I 2.12.4.1).
CLP I 2.12.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour cette classe: a) si la structure chimique de la substance ou du mélange ne contient pas de métaux ou de métalloïdes; ou b) si l'expérience acquise dans la production ou la manipulation de cette substance ou de ce mélange montre qu'elle/il ne réagit pas avec l'eau, par exemple si la substance est fabriquée avec adjonction d'eau ou lavée à l'eau; ou c) s'il est avéré que la substance ou le mélange est soluble dans l'eau et donne un mélange stable.



elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

* **Liquides comburants**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances comburantes.

* **Matières solides comburantes**

* **Estimation/classification**

non applicable (liquide).

* **Peroxydes organiques**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de peroxydes organiques.

* **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances corrosifs pour les métaux.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Explosibles désensibilisés**

* **Estimation/classification**

Le mélange ne contient pas de substances explosibles désensibilisés.

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Taux d'évaporation			eau: 0,36 (ASTM D3539).
Teneur en solvant	0 %		
Propriétés explosives			aucune
Propriétés comburantes			aucune

* **Autres informations**

Aucune autre information significative disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable à la température ambiante.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.
Réagit au contact des acides forts.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur et rayonnement direct du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Réagit au contact des acides forts.
Comburent, fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.



elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

*** RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

*** Toxicité aiguë**

*** Données d'animaux**

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	3639 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	La toxicité aiguë par ingestion correspond à la catégorie 5 du SGH.
Toxicité dermique aiguë	n°CAS26183-52-8 decan-1-ol, éthoxylé DL50: 500- 2000 mg/kg Espèce Rat > 5000 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
Toxicité inhalatrice aiguë	Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur)		négligeable

*** Estimation/classification**
Peut être nocif en cas d'ingestion.

*** Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
légèrement irritant	Méthode de calcul.	

*** Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
Provoque des lésions oculaires graves.	Méthode de calcul.	

*** Sensibilisation respiratoire**

*** Estimation/classification**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

*** Sensibilisation cutanée**

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.		Méthode de calcul.	

*** Mutagénicité sur les cellules germinales**

*** Estimation/classification**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

*** Cancérogénité**

*** Estimation/classification**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

*** Toxicité pour la reproduction**

*** Estimation/classification**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

*** Evaluation résumée des propriétés CMR**

Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérogène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.



elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

* **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

* **STOT SE 1 et 2**

* **Estimation/classification**

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition unique).
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **STOT SE 3**

* **Irritation des voix respiratoires**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Effet narcotique**

* **Estimation/classification**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

* **Estimation/classification**

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

* **Danger par aspiration**

* **Estimation/classification**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien >=0,1%.

* **Autres informations**

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

* **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

* **12.1 Toxicité**

* **Toxicité aquatique**

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	CL50: 6.1 mg/L	calculé.	
	n°CAS69011-36-5 isotrïdecanol, éthoxylé CL50: >1- 10 mg/L Espèce Leuciscus idus (aunée dorée) Durée du test 96 h	DIN 38412 / partie 15	
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	n°CAS69011-36-5 isotrïdecanol, éthoxylé NOEC 1.73 mg/L		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	EC50 1- 10 mg/L	calculé.	



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
	n°CAS69011-36-5 isotridecanol, éthoxylé EC50 >1- 10 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	n°CAS69011-36-5 isotridecanol, éthoxylé NOEC 1.36 mg/L		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	EC50 1- 10 mg/L	calculé.	
	n°CAS69011-36-5 isotridecanol, éthoxylé EC50 >1- 10 mg/L Espèce Scenedesmus subspicatus Durée du test 72 h	DIN 38412 / partie 9	
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	n°CAS69011-36-5 isotridecanol, éthoxylé NOEC: 0.6 mg/L		
	n°CAS69011-36-5 isotridecanol, éthoxylé NOEC: >0.1- 1 mg/L Espèce Skeletonema costatum Durée du test 72 h		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

* **Estimation/classification**

Toxique pour les organismes aquatiques.

* **12.2 Persistance et dégradabilité**

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition > 70 %	calculé.	diminution du COD Biodégradable.
Biodégradation	Taux de décomposition 100 %	Neutralisation, mesure de pH.	Propriétés alcaliques sont éliminées à 100%.
Biodégradation	Taux de décomposition 96 % Durée du test 19 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	n°CAS102-71-6 triéthanolamine [2,2',2''-nitrioltriéthanol]
Biodégradation	Taux de décomposition > 60 %	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	n°CAS26183-52-8 decan-1-ol, éthoxylé
Biodégradation	Taux de décomposition ≥ 90 % Durée du test 28 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	n°CAS26183-52-8 decan-1-ol, éthoxylé
Biodégradation	Taux de décomposition > 60 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	n°CAS69011-36-5 isotridecanol, éthoxylé
Biodégradation	Taux de décomposition > 90 % Durée du test 28 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	n°CAS69011-36-5 isotridecanol, éthoxylé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

triéthanolamine: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (BCF: <0,4).
isotridecanol, éthoxylé: La bioaccumulation est improbable.
decan-1-ol, éthoxylé: non disponible.



elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

12.4 Mobilité dans le sol

Estimation/classification

triéthanolamine: L'adsorption sur le sol n'est pas prévue (Koc: 10).
isotridecanol, éthoxylé: forte adsorption sur le sol, immobile.
decan-1-ol, éthoxylé: non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien $\geq 0,1\%$.

12.7 Autres effets nocifs

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Potentiel de dégradation de l'ozone (ODP):			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations écotoxicologiques

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Demande chimique en oxygène (DCO)	env. 1009 mg O2/g	DIN ISO 15705	
AOX			D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.

Informations complémentaires

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.
Danger aigu pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 2 H401: Toxique pour les organismes aquatiques.
Le mélange n'est pas classé comme dangereux chronique pour le milieu aquatique.
Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.
Aucune autre information significative disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
200129 *	détergents contenant des substances dangereuses

Élimination appropriée / Produit

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.
Neutraliser avec de l'acide de vinaigre (60%) ou de l'acide de citron (solide, cristalin) lorsqu'un bain en acier inox est utilisé.
Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.



elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucune

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Remarque

Non classifié pour cette voie de transport.

Transport maritime (IMDG)

Remarque

No hazardous material as defined by the prescriptions.

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Remarque

No hazardous material as defined by the prescriptions.

*** RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

*** 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

*** Réglementations EU**

Autorisations

négligeable

*** Limites d'utilisation**

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 3 - non significative s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Annexe XVII No 75 - non significative s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

*** Notice explicative sur la limite d'occupation**

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

*** autres réglementations (UE)**

À observer:

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

*** Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV**

Teneur en COV, état de livraison 0 %



elma clean 210 (EC 210)

Date d'édition 01.12.2022
Date d'exécution 28.09.2022
Version 2.4 (fr)
remplace la version de 06.12.2019 (2.3)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.

* RUBRIQUE 16: Autres informations

*

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ASTM: Société américaine pour les essais des matériaux

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

AVV: Ordonnance de transfert de déchets (DE)

DGR: Règlement sur les marchandises dangereuses (IATA)

DIN: Institut allemand de normalisation

DNEL: dose dérivée sans effet

DOC: Carbone organique dissous

IATA: International Air Transport Association

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Marchandises dangereuses dans le transport maritime international

IMO: International Maritime Organization

ISO: L'Organisation internationale de normalisation

JArbSchG: Loi relative à la protection des jeunes au travail (DE)

OECD: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

TI: Instruction technique

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

VOC: Composés organiques volatils

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

Références littéraires et sources importantes des données

Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.

Informations de nos fournisseurs.

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente